



## Expulsion d'un indivisaire

Par **Johnbrego**, le **06/12/2008** à **16:31**

Bonjour ,

nous sommes 5 frères et soeurs en indivision.

L'un de nos frères occupe depuis longtemps abusivement les biens familiaux sans notre accord, sans droit ni titre , ni versement de loyer , et sans vouloir verser d'indemnité d'occupation à qui que ce soit .

Bien entendu il refuse le rachat ou la vente des biens communs

Le notaire est intervenu et n'a pas eu gain de cause pour le règlement d'une indemnité !

Par ailleurs les charges des biens familiaux communs continuent à courir

Quelle est la procédure pour faire procéder à son expulsion .Devant quel tribunal cela à t'il lieu ?